

COMMUNIQUÉ

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION ET D'AMENAGEMENT DE LA BOLER ET DE SES AFFLUENTS

Les travaux de restauration de la Boler et de ses affluents engagés par le syndicat vont débuter très prochainement (vers le 10 janvier suivant les conditions météorologiques) sur le territoire de Zoufftgen.

Un arrêté préfectoral (2010-DDT/EAU/POL n°42) autorisant ses travaux et les déclarant d'Intérêt Général a été signé le 21 octobre 2010 par le préfet de la Moselle (téléchargeable sur le site internet du syndicat). Ainsi suivant l'article 6, « pendant toute la durée des travaux ; les propriétaires et les ayants droit seront tenus de laisser passer sur leurs terrains les fonctionnaires et agents chargés de la surveillance, les entrepreneurs et ouvrier, ainsi que les engins mécaniques nécessaires à la réalisation des travaux ».

Le syndicat demande donc aux riverains de la Boler de laisser passer les entreprises pour qu'elles puissent réaliser dans les meilleures conditions les travaux de restauration.

Les entreprises pour la réalisation des travaux sont :

- **SW environnement**



- **Sylvatech**



Ce sont deux entreprises habituées à travailler sur les cours d'eau. Les riverains concernés par les travaux ont reçu ou vont recevoir un courrier de la part des entreprises les avertissant de leur arrivée.

Christelle SOULAS et Emmanuel MATTHIEU, du bureau d'études Sinbio, sont chargés de suivre les travaux.



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le syndicat :

- Président : M. Pierre JACQUES, maire de Boust
- Technicienne de rivières : Emilie DESOEUVRES

Coordonnées du syndicat :

Adresse : 63 rue du Général de Gaulle - 57570 BOUST

Tel : 03 82 50 30 48

Mail : emilie.syndicatdelaboler@orange.fr

Site internet : <http://www.rivieresdemoselle-syndicats.fr> (onglet : la Boler et ses Affluents)